

**2011/3338 - Jardin Croix Paquet - Aménagement de la pointe Ouest - Opération 01124508 - Programme 00012 - Vote de l'opération et affectation d'une partie de l'A.P. n° 2009-1, programme 00012, pour un montant de 400 000 euros TTC (Direction des Espaces Verts) (BMO du 28/03/2011, p. 0707)**

Rapporteur : M. BUNA Gilles

M. BUNA Gilles, rapporteur : Encore un rapport qui concerne la requalification des espaces publics. Ici, la place Croix-Paquet. La première tranche ayant eu lieu en 2000, la 2<sup>e</sup> en 2006, la 3<sup>e</sup> va pouvoir commencer pour 400 000 €. C'est la mise en sécurité, pour l'essentiel, de la pointe Ouest de cet espace qui est très fréquenté puisqu'il donne sur un groupe scolaire. Donc il était nécessaire de l'achever. Ce n'est pas l'achèvement de la requalification des espaces dans le 1<sup>er</sup>. Beaucoup a déjà été fait, je ne le rappelle pas, mais nous avons encore 5 ou 6 aménagements à opérer d'ici la fin du mandat. On tâchera de le faire dans la même concertation qu'on l'a fait pour tous les autres arrondissements et pour la place Croix-Paquet.

M. FOURNEL Yves, Adjoint : Monsieur le Maire, chers Collègues, je voulais souligner qu'il s'agit de la 3<sup>e</sup> phase d'une opération de requalification qui marque une certaine continuité entre les mandats depuis 1995. C'est un site important pour la population de la Croix-Rousse, aussi bien sur les transferts piétons Nord-Sud, Est-Ouest. C'est aussi l'accès à la station de métro Croix-Paquet, et enfin, au groupe scolaire Michel Servet.

Nous nous félicitons de cet aménagement qui va permettre également d'améliorer la sécurité de l'accès à l'école avec le traitement du bout de la parcelle et le bas de la montée Saint Sébastien. C'est donc avec enthousiasme que nous soutenons ce rapport.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)